

Nancy, le 24/01/2018

Création des délégations territoriales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de l'ARS Grand Est

L'Agence régionale de santé Grand Est continue de renforcer son ancrage et ses activités dans les territoires en proximité avec les acteurs de la santé, avec la création de deux délégations territoriales sur le territoire alsacien : la délégation territoriale du Bas-Rhin située à Strasbourg et la délégation territoriale du Haut-Rhin située à Colmar.

Les délégations territoriales sont dotées d'équipes chargées de piloter, à l'échelle départementale, les politiques de prévention, d'accès aux soins de proximité, d'offre sanitaire, d'offre médico-sociale et de santé environnementale impulsées par l'Agence régionale de santé Grand Est.

La délégation territoriale du Bas-Rhin est placée sous la responsabilité d'Adeline Jenner, Déléguée territoriale. Titulaire d'un Master spécialisé en management de projets, Adeline Jenner a exercé des fonctions de contrôleur de gestion et de chef de projet en organisation aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, de responsable du pôle en charge de l'efficience des dépenses de santé de l'ARS Alsace et de responsable des équipes d'animation territoriale et de soins de proximité de la délégation territoriale Alsace de l'ARS Grand Est.

La délégation territoriale du Haut-Rhin est placée sous la responsabilité de Pierre Lespinasse, Délégué territorial. Titulaire d'un Master en management des organisations publiques, Pierre Lespinasse a exercé plusieurs fonctions en collectivités territoriales. Avant de rejoindre l'ARS Grand Est le 16 janvier 2018, il occupait la fonction de Directeur général adjoint de l'Agglomération Meuse Grand Sud en charge des politiques sociale et de santé.

Les délégations territoriales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont pilotées, de même que les délégations territoriales de Moselle et des Vosges, par Virginie Cayré, Directrice générale déléguée Est de l'ARS Grand Est.

Le choix de cette nouvelle organisation, qui résulte d'une scission de la délégation territoriale Alsace de l'ARS Grand Est en deux entités et équipes distinctes, répond à plusieurs enjeux : la préparation de la mise en œuvre du futur Projet régional de santé 2018-2028 à l'échelle des territoires de proximité, l'accroissement de la lisibilité de l'organisation de l'Agence pour ses partenaires, une structuration harmonisée et homogène au regard de celle existant dans les autres départements de la région Grand Est.

Contact presse

Pauline Beltz
Chargée de communication
03 83 39 29 94
ars-grandest-presse@ars.sante.fr